

TOCQUEVILLE MAGAZINE
HEBDO EXCLUSIVEMENT SUR INTERNET

N° 626 18 AOUT 2009

Tocqueville Magazine est catholique. Il s'intéresse à tous les problèmes de société, mais en priorité aux problèmes économiques. Il favorise les libertés, qui sont le meilleur moyen de faire "pousser le blé". Il est mis à jour chaque mardi.

**LES TEXTES DE TOCQUEVILLE MAGAZINE PEUVENT ETRE REPRODUITS
LIBREMENT ET SANS MODERATION**

GAUTIER de COINCY, poète français du XIII^e siècle :

« Marie est mère que nul n'épuise

Plus y trouve qui plus y puise ».

EDITO

LE DEFICIT DES COMPTES PUBLICS

Le déficit des comptes de l'Etat ne cesse de s'aggraver ce qui est logique étant donné la situation générale.

À fin juin 2009 par rapport à fin juin 2008, les recettes sont tombées de 156 milliards d'euros à 117 milliards d'euros. Les dépenses sont passées de 173 milliards à 180 milliards.

Après le jeu des comptes spéciaux, le déficit budgétaire est passé de 32 milliards à 86 milliards.

Bien entendu la presse se console en disant que les déficits ont explosé dans toute l'Europe et ne se prive pas d'accuser la crise.

La vérité est un peu différente. S'il y a moins de recettes c'est à cause des obstacles fabuleux que l'État met sur toute activité entrepreneuriale. Du côté des dépenses ce sont principalement les dépenses du plan de relance qui entraîne des coûts considérables sans aucun effet palpable sur l'activité économique.

Le ministre de l'agriculture de son côté ne manque pas d'argent : il a participé au financement d'une opération intitulée : « apéritif à la française » qui a coûté 1,6 millions d'euros. Le ministère de l'agriculture a payé 60 % soit 960 000 € Il s'agissait de donner une image moderne, dynamique, des produits français et surtout de se faire plaisir en buvant l'apéro au frais du contribuable.

Tout le monde sait, même sans la parution de ces chiffres, qu'il y a trop de dépenses publiques en France et trop d'impôts. Mais bien évidemment les personnes qui sont au pouvoir ne veulent pas toucher au mammouth étatique. Une des méthodes pour noyer le poisson est d'organiser une grande parlotte. C'est ce qui vient d'être fait. Le groupe UMP de l'assemblée nationale sous l'impulsion de Jean-François Copé a lancé des « États généraux de la dépense publique » pour identifier les dispositifs inutiles et les organismes qui ne servent à rien.

Le ministre du budget a avoué sa propre impéritie puisque puisqu'il a écrit : « il y a trop de dépenses publiques en France ; je pense que nous sommes pratiquement tous d'accord sur ce point. Notre niveau de dépense publique est plus élevé que celui de la plupart des grands pays industrialisés, seule la Suède se trouvant à peu près au même et même niveau que nous »

Rappelons que la Suède est un pays socialiste et que cela prouve bien que nous avons affaire ici à un gouvernement socialiste.

M.P.

DU NEUF ET DU DEJA VU

LE PIB

Le PIB aurait augmenté de 0,3 % au deuxième trimestre. Malheureusement il n'est pas possible de croire à cette prétendue bonne nouvelle. En effet les statisticiens officiels trafiquent le compteur à longueur de journée et parfois de façon rétroactive. Tout dépend donc en fait des instructions implicites ou explicites qu'ils ont reçu de Madame Lagarde.

ILE DE MALTE

La prestigieuse et historique Ile de Malte est l'objet de bien des malheurs. Sa proximité avec la Libye veut, en effet, qu'elle reçoive une quantité d'immigrés arrivant par toutes sortes de bateaux avec des risques considérables d'être noyés ou même jetés à la mer. En effet dès lors qu'elle est entrée dans l'Europe ces immigrés posant le pied à Malte peuvent ensuite se rendre dans tous les pays d'Europe. De ce fait elle demande de l'aide aux autres pays d'Europe.

Son vrai problème est qu'elle a eu tort d'accepter d'entrer dans l'Europe ce que ne lui apporte aucun avantage particulier sauf justement la catastrophe humanitaire à laquelle est confrontée

COURRIER DES LECTEURS

(Nous publions les lettres telles qu'elles nous parviennent et elles n'engagent pas notre responsabilité. A chacun de juger)

AGRICULTURE

Cher Monsieur,

Cela fait du bien de lire votre article qui abat un certain nombre d'idoles aux pieds d'argile.

Il y a bien longtemps, cela doit dater de l'époque où j'ai passé mon baccalauréat, il y a soixante ans, que je pense que ce qu'on appelle en France (et, dans une moindre mesure, dans le reste de l'Europe, mais cela me gêne moins !) la politique agricole marche sur la tête.

Les agriculteurs, certes, ont une activité qui dépend plus que la plupart des autres d'aléas auxquels ils ne peuvent rien, essentiellement des aléas climatiques qui, évidemment, sont moins ressentis dans d'autres branches.

Un gros orage - ou toute autre calamité - détruisant la récolte peut les mettre en grave difficulté. Mais les agriculteurs sont (ou du moins étaient) des gens intelligents. Ils savaient se prémunir en partie contre ces calamités par la mise en réserve des récoltes des années de "vaches grasses" et, plus récemment, ils étaient en mesure de se garantir des effets de ces calamités en créant des caisses d'assurances. Ils savaient - ou étaient tout à fait aptes à apprendre - gérer leurs cultures, et leurs élevages, les adapter aux changements d'habitudes alimentaires comme aux aléas climatiques.

Mais nos gouvernements en ont jugé autrement : il fallait "aider" les agriculteurs et, en revanche, les obliger à respecter les diktats venus d'en haut. Ils ont été volontairement déresponsabilisés : après quoi, évidemment, ils avaient besoin d'aides pour remédier aux erreurs qu'ils commettaient comme à celles qu'on leur imposait.

Aujourd'hui, si l'agriculteur n'est plus "attaché à la glèbe" ni esclave de la terre, il est le moins libre des travailleurs. Il est obligé de consacrer une très large partie de ses efforts à quêter des subventions, puis, éventuellement, à trouver le moyen de les rembourser quand, là haut, quelqu'un s'apercevra qu'on s'est trompé en les leur attribuant ... Il est "attaché à la paperasse"...

Si les fonctionnaires chargés de gérer l'agriculture à la place de l'agriculture avaient été parfaitement compétents et même omniscients, ce système aurait peut-être pu fonctionner. Mais il n'en est évidemment rien : la gestion de l'agriculture, comme toute activité gérée par l'État (ou l'Europe) dans des domaines où celui-ci n'est pas compétent, consiste essentiellement à essayer de gagner la guerre précédente. Les quotas que ces autorités fixent, d'ailleurs de façon arbitraire, sont en général déjà inadaptés au moment même où ils sont imposés. Or, l'agriculture est un domaine où les modifications s'opèrent lentement, il faut un an pour remédier à une disette de blé mais plusieurs années pour obtenir une production plus importante en arboriculture ou en élevage. Aussi, l'an passé, nous avons failli connaître une disette de blé ; les produits laitiers et la viande font en partie défaut et leur prix a donc considérablement augmenté (même si une diminution de la consommation liée à la crise a permis qu'ils redescendent), et la situation actuelle des producteurs de fruits risque de nous en faire manquer dans les années à venir.

Bien à vous

Anne Chazelas

Un Phare dans la Nuit.



TOCQUEVILLE MAGAZINE

LE FLASH

(A diffuser largement)

LUNDI 17 AOUT 2009

LES COLLINES

Les incendies récents en Corse et dans les collines du sud de la France semblent provisoirement maîtrisés. Jusqu'à quand ? Plusieurs millions d'hectares disparaissent ainsi en fumée dans le monde chaque année.

C'est le moment de s'interroger.

Bien sûr, il est question des pyromanes qui ont toujours existé.

Une hypothèse, cependant, que personne n'évoque en France est celle de l'action volontaire de services secrets étrangers. Les USA, en particulier dans la partie ouest, sont régulièrement victimes d'incendies gigantesques. La presse, assez banalement uniforme comme partout ailleurs, dispose tout de même de plus de liberté que la presse française qui est terriblement asservie au pouvoir.

Or cette presse américaine, à propos d'incendies en Californie, avait il y a quelques années clairement accusé des services secrets. Avoir des agents dormants qui jettent des flamèches est d'une grande facilité et pratiquement sans risque. Or, tout gouvernement quel qu'il soit a quelque part des ennemis capables de tels forfaits.

Il est juste aussi de rappeler, à ce propos, que la mise à feu de bâtiments publics est d'usage courant dans la France d'aujourd'hui.

Le Parlement de Bretagne, magnifique édifice, fut brûlé le 4 février 1994. Ce fut lors d'une émeute très dangereuse où 4 000 marins pêcheurs (déjà !) protestaient contre l'appauvrissement que leur imposait le gouvernement de l'époque. Une flammèche malencontreuse avait eu raison toute seule du bâtiment ; le déploiement des pompiers fut d'une dangereuse lenteur et totalement insuffisant : il n'est resté debout que la carcasse.

Tout le monde avait chargé le concierge comme étant le seul responsable, ce qui est bien pratique, quitte à placer dans le malheur le lampiste choisi. Or, il y avait à l'intérieur des dossiers juridiques très importants touchant des affaires dites « sensibles », traduisez : des affaires touchant des camarades. Malgré le silence de plomb de la presse, un Conseiller Régional a dit « qu'il y avait une volonté évidente de faire silence sur cette affaire ». Certains journaux ont parlé franchement d'une « affaire d'Etat » D'autres, après avoir réglé son compte au malheureux concierge, ont attiré exclusivement l'attention sur le sauvetage des œuvres d'art et les projets de reconstruction.

Il n'y eut pas d'enquête et l'affaire fut rapidement classée. Silence radio sur les dossiers perdus !

Depuis lors, plusieurs palais de justice ont brûlé dans la belle France que nous connaissons et, aussi, le 5 mai 1996, le siège historique du Crédit Lyonnais à Paris. L'énorme bâtiment fut ravagé par un incendie avec plusieurs départs de feux ; une partie des archives au même moment brûlèrent au Havre. La banque avait échappé de justesse à la faillite et les dettes étaient telles qu'il fallu une consortium spécial de réalisation (CDR) pour les cantonner.

Brûler des bâtiments est cent fois plus difficile que de mettre le feu à des sous-bois. Ces événements, qui illustrent les « valeurs de la république », montrent bien que les flammèches adroitement utilisées sont une arme très facile à manier !

Il y a cependant plus grave dans une analyse complète qui reste à faire.

Le risque récurrent des incendies dans les belles collines de Provence ou ailleurs conduit à pointer du doigt l'idéologie constructiviste ou socialiste. Le système ne fait certes pas flamber lui-même, mais il crée depuis des décennies toutes les conditions de la flambée et l'ampleur du désastre quand elle se produit.

Voici comment.

D'abord l'agriculture de proximité a été tuée par les impôts et réglementations. Les anciens dans les régions qui brûlent remarquent que jadis les sous-bois étaient entretenus et les terres occupées. Les dictateurs de la politique agricole, qu'elle soit nationale ou commune, que nous avons déjà accusé d'autres forfaits, ont voulu une seule agriculture toute orientée vers l'exportation ce qui est un non-sens. Ils détestent l'agriculture familiale et l'ont raréfiée à l'extrême par des charges insupportables et des interdictions multiples.

Les collines ont toujours brûlé, c'est-à-dire depuis des millénaires. Les feux étaient sans danger et même nécessaires. La population d'agriculteurs, de forestiers et de bergers entretenaient le terrain soit en coupant la broussaille soit en la brûlant en hiver. Moutons et chèvres nourrissaient ces populations en dégageant les broussailles. Les gens connaissaient les espèces dangereuses et les détruisaient en premier.

De même ces politiques ont conduit à des plantations d'espèces particulièrement inflammables, alors que dans d'autres temps on trouvait son bonheur dans des espèces traditionnelles bien plus résistantes au feu et dont il est à nouveau question.

Le même phénomène s'est produit pour les résidences secondaires. Si le marché avait librement orienté vers la disparition de telle ou telle forme d'agriculture, il était logique que des propriétaires de résidences secondaires arrivent ce qui d'ailleurs s'est en partie produit. Les charges sociales et impôts rendus nécessaires pour nourrir le dinosaure étatique ont détruit les services aux particuliers dont la fonction de jardiner privé. La destruction de ces emplois est telle que l'usine à gaz des emplois services a été montée pour la pallier.

L'entretien et la surveillance de milliers d'hectares de forêt inflammables rendent nécessaire une présence humaine que le socialisme depuis 50 ans a raréfié à l'extrême.

Quant au nombre des pyromanes, il n'y en avait certainement pas du tout avant 1950 : les forestiers, les agriculteurs, les bergers auraient vite fait de les chasser. La destruction de la famille et celle de l'école, fruits directs de l'intervention étatique dans tous les domaines, ne sont pas non plus étrangères à l'existence de populations désaxées et capables en si grand nombre d'allumer volontairement des feux.

Fruit de cette calamité des incendies de forêt non contrôlés, nous connaissons une autre calamité, à savoir les immenses moyens de lutte, canadiens et pompiers, dont le coût considérable écrase un grand nombre d'entreprises et également les propriétaires des terrains à entretenir. Certes, ces pompiers ont un courage extraordinaire mais ils seraient mieux employés ailleurs au lieu de corriger les calamités du socialisme.

Dans un village des Pyrénées, la forêt de chênes-lièges brûlait encore récemment. Le maire a tout compris et a fait appel à des chèvres pour nettoyer.

Avec le système ambiant, il est arrivé qu'une dame, virée à une retraite insuffisante, voulait élever des chèvres et vendre ses excellents fromages aux voisins. Elle n'a pu le faire : elle devait absorber des réglementations absurdes, s'agenouiller devant le mammoth étatique et payer des impôts la dévalisant.

Cette agriculture locale respectueuse des sous-bois et qui est importante, sans être la seule, est pratiquement interdite par des élus et fonctionnaires ignorants.

CQFD !

Michel de Poncins

Pour vous inscrire, inscrire un ami ou vous désinscrire

micheldeponcins@orange.fr

REMARQUE IMPORTANTE

Il est indiqué aux personnes qui ne reçoivent pas les flashes qu'ils peuvent aussi les consulter :

Sur TOCQUEVILLE MAGAZINE

<http://libeco.net/>

ou sur LE PILORI

<http://www.midiassurancesconseils.com/Lepilorigeneral.htm>

CITATION

"Henri IV ne fut pas un des moindres despotes des rois de France, et cependant la France prospéra sous son règne, parce qu'on n'y tracassait pas les particuliers."

Jean-baptiste SAY, cours d'économie politique, 1840

NDRL : Ce jugement est intéressant. Il montre que la prospérité économique peut très bien se réaliser sans l'existence d'une prétendue démocratie et même avec un pouvoir autoritaire

REVUE DE PRESSE

LE CODE DU TRAVAIL

La revue « Capital » a interviewé un créateur d'entreprise qui est une PME qui fonctionne bien. Cet entrepreneur s'exprime : « nos règles fiscales et sociales comptent parmi les plus incompréhensibles du monde et notre code du travail est illisible. Un exemple : récemment, nous avons informé, comme la loi l'exige l'inspecteur du travail de la tenue d'une réunion du comité d'hygiène et de sécurité. Cette dernière était prévue à 11 h 30. Et bien, il nous a demandé de lui assurer que les salariés présents pourraient bénéficier de leur pose médiane. Dans le texte, en fait il voulait s'assurer que les gens pourraient déjeuner. Il n'y a aucun autre pays au monde ou un fonctionnaire vous enverrait un courrier pareil »

On pourrait ajouter qu'il est tout à fait anormal qu'un fonctionnaire perde du temps à être informé de la réunion d'un comité d'hygiène.

ABSENTEISME SCOLAIRE

L'absentéisme des professeurs et en particulier des instituteurs est une véritable plaie. À la demande du ministre Xavier Darcos, un audit vient d'être réalisé et il a constaté que les instituteurs sont deux fois plus nombreux à prendre des arrêts maladie que les salariés du privé.

Les syndicats crient évidemment au scandale et accusent le nouveau ministre de ne publier ces chiffres que pour faire passer la réduction envisagée des postes d'enseignants.

Il est évident pour l'observateur attentif que le mal-être des instituteurs tient à l'organisation déplorable de l'éducation nationale.

On leur a retiré la liberté de prononcer les redoublements. Chaque année un flot de méthodes nouvelles arrive pour réformer les anciennes méthodes avec toujours des expériences hasardeuses.

Il est évident que si l'éducation était privatisée le désordre ne régnerait pas et les directeurs d'établissement veilleraient à la santé mentale des professeurs qui leur seraient rattachés pour la totalité de leur travail au lieu de devoir obéir à une bureaucratie lointaine.

BREVES ET LONGUES

RACHIDA DATI

Cette belle dame avant de quitter son ministère a fait rédiger par ses services un livret de 102 pages intitulées : « Il fallait moderniser la justice de la France pour l'adapter au XXI^e siècle ». Les 1000 exemplaires ont coûté 29 300 €, avec en plus les frais d'envoi et le livret était expédié aux parlementaires, journalistes etc.

Un bel objet de propagande personnelle.

LES PASSAGES A NIVEAU

Nous avons montré récemment comment les déficits de la SNCF conduisaient à mettre en danger la population par le maintien de passages à niveau qui devraient être supprimés ou aménagés. Faute d'argent la SNCF ne supprime que très lentement ses passages à niveau alors quand qu'en Allemagne il n'y en a presque plus.

Une automobiliste de 40 ans et ses jumeaux de 15 ans ont été broyés par un train à un passage à niveau dans le département de la Savoie. À cette occasion les journaux annoncent qu'il y a au moins 300 passages à niveau dangereux restant à aménager. Suivant nos informations le nombre est bien plus grand que cela.

Comme toujours en pareil cas, la presse passe à autre chose après avoir énoncé les faits et le gouvernement ne porte pas un remède aux vraies causes du mal.

LE POLE EMPLOI

Ce nouveau monstre bureaucratique vient de la fusion entre l'ANPE et les ASSEDIC.

Comme dans toute opération publique rien ne marche et la fusion s'est effectuée dans un plus complet désordre. Le résultat est que le retard dans le traitement des opérations est tel que l'État est obligé de faire appel à des firmes privées pour débloquer la situation. L'opération coûtera près de 2000 € par personne mais elle est censée être plus efficace.

DOCUMENTS

OBAMA

Barack Obama, né au Kenya ?

Stéphane, Le Meilleur Des Mondes, 7 août 2009

Si Barack Obama n'était pas né à Hawaï, il ne pourrait pas être président. Science-fiction ? Pas sûr.

Le lieu de naissance de M. Obama a un effet direct sur son éligibilité au poste de président des Etats-Unis. En effet, la Constitution américaine oblige le Président à être Américain de naissance. Que l'on trouve cette règle désuète ou sensée, peu importe. La loi en vigueur au moment de l'élection du président est ainsi. Il serait tout de même étrange que le chef de la nation, jurant sur la Bible de défendre la Constitution, n'en respecte même pas l'article deux!

Barack Obama est né le 4 août 1961. Une autre époque, aux règles différentes. Personne, naturellement, ne s'attendait à ce que le nouveau-né ne cherche à devenir président des Etats-Unis quarante-sept ans plus tard. Le contexte est un élément important. Notamment, les lois ne sont pas rétroactives. Pour que M. Obama soit éligible, il faut qu'il ait été Américain de naissance selon la législation en vigueur en 1961. Or, la partie n'est pas gagnée d'avance : compte tenu de son ascendance particulière, un père kenyan et une mère américaine mineure, il n'y a qu'une seule façon pour le jeune Barack d'avoir été Américain de naissance. Il faut qu'il soit né sur le territoire américain. Selon les lois de 1961, sa mère était trop jeune pour lui conférer la nationalité américaine, simplement en le mettant au monde.

M. Obama a toujours dit être né à Honolulu, Etat de Hawaï. Mais qu'en sait-on vraiment?

Un mouvement de citoyens, appelés les birthers, dont le journal WorldNetDaily (<http://www.wnd.com/eligibility>) est devenu le principal vecteur médiatique, proclame que Barack Obama n'est pas né à sur le sol des Etats-Unis, comme il l'affirme.

Si ces allégations étaient exactes, les conséquences seraient énormes. Le Président pourrait ne l'avoir jamais été.

Ignorés par les médias, puis tournés en ridicule, les birthers semblent livrer une bataille perdue d'avance. Il y a quelque chose de délirant à clamer que le Président en exercice est inéligible, cas sans précédent dans l'histoire. Nous parlons des Etats-Unis, un pays développé et correctement administré ! Vraiment, l'hypothèse semble plus tenir d'une fantaisie de scénariste que du monde réel. Peut-on croire que personne ne se soit donné la peine de vérifier sérieusement ? Que le démocrate ait caché un secret aussi énorme pendant toute la campagne présidentielle ? Que ni Hillary Clinton, ni John McCain ne se soient donnés la peine de soulever ce point essentiel, qui aurait instantanément disqualifié le candidat qui les a battus l'une et l'autre ?

C'est impensable. Grottesque. Risible, même.

Et pourtant...

Un individu peut aller très loin dans la vie politique américaine sans être Américain de naissance. Arnold Schwarzenegger, né en Autriche de parents autrichiens et gouverneur de Californie, en est l'exemple le plus brillant. Mais M. Schwarzenegger n'a jamais caché ses origines, ni le fait que celles-ci l'empêchent de se porter candidat à la présidence. On peut imaginer qu'un autre politicien soit devenu sénateur de l'Illinois sans que cette question ne se pose jamais, jusqu'au jour où, lancé dans la course à l'investiture, ce détail prenne soudain une importance cruciale.

Depuis quelques jours, Internet s'enflamme (<http://www.wnd.com/index.php?fa=PAGE.view&pageId=105764>) pour un prétendu certificat de naissance au Kenya du président. C'est probablement un faux ; mais qu'il s'agisse de l'œuvre d'un partisan un peu trop zélé ou d'une manœuvre habile pour les ridiculiser, peu importe. L'arrivée inopinée de ce document ne change pas le fond du problème. Les birthers ont soulevé des questions intéressantes, auxquelles Barack Obama ne semble guère pressé de répondre.

Les birthers ont levé des doutes sur l'éligibilité d'Obama [bien avant son élection](#), mais ils n'ont pas été entendus. L'équipe de campagne d'Obama a mis en ligne une Certification of Live Birth

(<http://en.wikipedia.org/wiki/File:BarackObamaCertificationOfLiveBirthHawaii.jpg>) en 2008, document que le directeur du Département de la Santé de Hawaï, Chiyome Fukino, déclare délivré "en accord avec le règlement et les procédures de l'Etat" et qui ont suffi à faire taire toute polémique dans des médias qui, il faut bien le dire, n'avaient d'yeux que pour le candidat démocrate.

Jusqu'à ce jour, cette Certification of Live Birth est la seule preuve administrative en faveur de la naissance de Barack Obama sur le sol américain.

Hormis les inévitables soupçons de falsification, je ne comprenais pas l'acharnement des birthers à méconnaître ce document. Pourquoi prétendre qu'il ne prouvait rien ? N'était-ce pas l'aveuglement propre aux illuminés ? Ne se comportaient-ils pas, finalement, exactement comme les journalistes dont ils dénoncent la partialité ?

Mais à chercher un peu, les pièces du puzzle s'assemblèrent, notamment en prenant connaissance des explications (http://www.westernjournalism.com/?page_id=2697) sur les fameuses procédures de l'Etat évoquées par Chiyome Fukino.

Il y a quatre moyens différents d'être en droit de réclamer une Certification of Live Birth valide à l'Etat de Hawaï en vertu de la législation des années soixante.

- 1. Un praticien ou une sage-femme ayant assisté à l'accouchement, à Hawaï, a informé l'administration de la naissance de l'enfant par le formulaire habituel.**
- 2. Un certificat de naissance rempli par un des parents a été envoyé à l'administration, par simple courrier, assorti d'une preuve de résidence à Hawaï et d'un éventuel certificat médical rempli par un médecin ou une sage-femme sur l'état de santé de l'enfant. Ce dernier est un document purement médical, sans forcément mentionner le lieu de naissance du nouveau-né.**
- 3. En 1961, si un bébé est né hors du milieu médical, un membre de la famille (peut-être même pas besoin d'être père ou mère de l'enfant, la législation n'est pas claire) a rempli un "certificat de naissance tardif" (Delayed Certificate) au plus tard jusqu'au premier anniversaire de l'enfant, et témoigne à un officier de l'Etat-civil pourquoi la procédure normale n'a pas pu être suivie. L'explication est consignée avec le dossier.**
- 4. Si le bébé est né hors du milieu médical et que le Delayed Certificate n'ait pu être rempli à temps, il est encore possible d'établir un "certificat de naissance hawaïenne" (Certificate of Hawaiian Birth) devant les autorités du Gouverneur de l'Etat, pour peu que l'enfant soit âgé d'au moins un an et qu'un adulte, ou lui-même s'il est adulte, témoigne de sa naissance à Hawaï.**

Les possibilités de fraude sont vertigineuses.

Si Barack Obama doit son attestation aux procédures 2, 3 ou 4 ci-dessus, il aurait pu tout aussi bien naître au Kenya ou ailleurs. Une déclaration à peine enjolivée de sa famille aurait suffi.

En conséquence, la Certification of Live Birth n'est pas une preuve suffisante.

Que Barack Obama doive son statut d'Américain de naissance à une fausse déclaration serait tout à fait plausible.

Quelle mère n'essayerait pas de mettre toutes les chances de son côté en donnant la nationalité américaine à ses enfants, quitte à mentir un peu ? Le passeport américain est une garantie pour l'avenir.

Il est même possible que Barack Obama ait établi sa nationalité américaine sur le tard, profitant pendant son adolescence et ses études des innombrables avantages conférés par un statut d'étudiant étranger, en termes de bourse ou de critères d'admission.

Cette hypothèse expliquerait également pourquoi l'entourage d'Obama utilise tous les moyens possibles pour ne pas dévoiler

(<http://www.wnd.com/index.php?fa=PAGE.view&pageId=100613>) les dossiers scolaires et universitaires du président, engloutissant des centaines de milliers de dollars en frais d'avocats.

Pouvoir absolu, mensonges, démons du passé, il y a tous les ingrédients pour le scandale du siècle. Même un meurtre (<http://www.washingtontimes.com/news/2008/apr/19/key-witness-in-passport-fraud-case-fatally-shot/>).

Mais les médias ont soigneusement décidé de discuter l'affaire au fond.

Bien des gens croient qu'Obama a prouvé qu'il était Américain de naissance en montrant un Certification of Live Birth. Parmi eux, un bon nombre qui soutiendra Obama quelle que soit la vérité et d'autres qui trouvent l'affaire trop énorme pour être crédible. La plupart ignorent tout de ces détails.

Il existe une façon de lever le doute : que Barack Obama ouvre ses dossiers, ou au moins révèle son Certificate of Live Birth (<http://www.cfourstrategies.com/colb.jpg>) d'origine, le document plus précis qui révèle des détails du dossier comme expliqué ci-dessus. Cela coûte 10 dollars.

John McCain aussi bien que Hillary Rodham Clinton ont donné le leur aux médias au cours de la campagne présidentielle sans faire d'histoires.

Pourquoi Obama ne montre-t-il pas le sien ?
S'il est réellement né à Hawaï, il n'a rien à craindre.
Poser la question, n'est-ce pas y répondre ?

Texte Communiqué par François Guillaumat

SARKO

<http://reseauliberte.ning.com>

Monsieur le Président,

Comme vous l'aviez promis durant votre brillante campagne électorale, la France devait être illico réformée dans ses structures les plus intimes : quoi que vous puissiez aujourd'hui arguer de votre action, elle ne l'est toujours pas.

Le Gouvernement que vous dirigez personnellement du sommet de l'Etat est rapidement devenu, en à peine plus de deux années, une caisse de résonance où règne une insupportable cacophonie qui, chaque jour que Dieu fait, déstabilise un peu plus notre pays.

Je sais que nombre de Français ont du mal à démêler le vrai du faux et que, politiquement, vous faites tout pour qu'il en soit ainsi; mais songez aussi à la tête qu'ils vont faire en 2012 lorsqu'il va s'agir, pour vous, de présenter le bilan d'un quinquennat quasi-blanc !

Si je puis me permettre, moi qui ne suis rien à vos yeux mais quand même un petit quelque chose (1/64 millionième des Français) dans la société civile, l'ouverture à gauche à laquelle vous semblez ne pas vouloir renoncer m'apparaît comme une mauvaise plaisanterie.

En effet, les impôts, taxes et réglementations dont vous favorisez la France finit, je crois, par donner aux Français le vif sentiment qu'ils ont commis, dans le cours de leur histoire contemporaine, une sorte de péché originel dont rien ni personne ne voudra jamais les absoudre !

Profitant de la crise, vous vous êtes intronisé le chantre du retour triomphal de l'Etat dans la sphère privée; l'interventionnisme tous azimuts de votre Gouvernement prêterait d'ailleurs presque à rire si les dégâts en résultant, d'ordre moral et politique, n'obéraient pas à ce point l'avenir.

Monsieur le Président, les grandes réformes ne peuvent être réellement entreprises que si le peuple en conçoit et accepte la nécessité; elles ne réussiront qu'à la condition d'être mises sur-le-champ en oeuvre dans l'espoir de résultats rapides et positifs. Par contre, l'amateurisme les tue dans l'oeuf.

Monsieur SARKOZY, sur le perron de l'Elysée, vous vous êtes épanché dans le détail pour nous rassurer sur votre état de santé; vous menez, dites-vous, une vie exempte de tout vice rédhibitoire. Aussi, le moment n'est-il pas venu de nous montrer de quoi vous êtes vraiment capable ?

Librement !

**Philippe (Sully) ROBERT
Membre du Parti libéral démocrate**

<http://sully1.typepad.com>

02400 FRANCE

VACCINS

Bonjour,

Nos élites (pas seulement en France) font beaucoup de raffut sur cette grippe, alors voici un point sommaire sur le sujet :

1 – Cette grippe est moins mortelle que la grippe normale qui survient chaque hiver (1 pour mille)

2 – Elle est plus contagieuse mais moins dangereuse dans son état actuel (elle pourrait très bien muter !) : comme nos corps sont moins immunisés (la dernière fois que nos corps ont eu à se défendre contre cette souche particulière, c'était en 1957... donc tous ceux qui sont nés après cette date ont plus de chance d'être impactés)

3 – Le virus risque de muter, rendant inopérant le vaccin actuel qui ne sera, de fait, plus pertinent

4 - Le vaccin contre la grippe h1n1 est récent, donc pas forcément adapté et ses effets secondaires sont incertains

5 – Ce vaccin acheté massivement par les états n'a pas été testé suffisamment pour que d'éventuels effets nocifs importants voient le jour après que l'on se soit fait vacciner !

6 – Le fait que les marchands de vaccins aient obtenu une immunité juridique est plus qu'inquiétant : ils ne seront pas responsables des effets post vaccination !!!

« La secrétaire d'Etat U.S. à la santé, Kathleen Sebelius, vient de signer un décret conférant une totale immunité aux fabricants de vaccins contre la grippe H1N1, en cas de poursuite judiciaire. De plus le programme accéléré - de 7 milliards de dollars - pour la fabrication du vaccin qui devra être mis sur le marché à l'automne ne prévoit pas de test de sécurité. »

7 – Faites comme vous voulez, mais mon conseil est de ne pas vous faire vacciner (pour ce vaccin spécifique) pour l'instant

8 – Faites tourner ce message massivement svp

Roberto

Nb : dans le même temps, l'agence de presse Russe, Ria Novosti, a publié une déclaration du président du Tadjikistan conseillant à ses concitoyens de stocker pour deux années de nourriture !!! Etonnant non ?

Signé robby.fiorini@waanadoo.fr